



## La contribution de la HCCH, de la CNUDCI et d'UNIDROIT à l'harmonisation du droit de la vente internationale

*Rome/remote, mardi 22 septembre 2020*

- 13h00-13h15 *Bienvenue*  
*Maria Chiara Malaguti*, Présidente, UNIDROIT  
*Ignacio Tirado*, Secrétaire Général, UNIDROIT  
*Christophe Bernasconi*, Secrétaire Général, HCCH  
*Anna Joubin-Bret*, Secrétaire, CNUDCI
- 13h15-14h30 *Présidente: Ning Zhao*  
*Stefan Vogenauer*: "Choix du droit des contrats et forum de choix: nouveaux développements en matière de concurrence réglementaire"  
*Neil Cohen*: "Les Principes de la HCCH sur le choix de la loi applicable aux contrats et leur relation avec la CVIM et les Principes d'UNIDROIT"  
*Michael Joachim Bonell*: "L'application des Principes d'UNIDROIT dans la pratique: expérience passée et perspectives futures"  
*Discussion*
- 14h30-14h45 *Pause*
- 14h45-16h00 *Président: Henry D. Gabriel*  
*José Angelo Estrella Faria*: "Des Conventions de La Haye à la CVIM: les contributions précoces d'UNIDROIT sur le droit uniforme de la vente internationale"  
*Lauro Gama*: "L'interaction entre la CVIM et les Principes d'UNIDROIT"  
*Hiroo Sono*: "Délais de prescription en matière de vente internationale"
- 16h00-16h15 *Pause*
- 16h15-17h30 *Président: Ignacio Tirado*  
*Pilar Perales Viscasillas*: "Force Majeure et hardship dans le contexte du règlement des contrats à long terme"  
*Bénédicte Fauvarque-Cosson*: "La CVIM et les Principes d'UNIDROIT, un modèle pour les législateurs: le cas de la France"  
*Shi Jingxia*: "L'influence de la CVIM et les Principes d'UNIDROIT sur le nouveau Code civil chinois"  
*Discussion*





**Ning Zhao** est Juriste principale au Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé où elle est responsable de la *Convention de la Conférence de La Haye du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale* (Convention de 2019 sur les jugements), des *Principes de la Conférence de La Haye sur le choix de la loi applicable dans les contrats du commerce international et la Convention de la Conférence de La Haye du 30 juin 2005 sur les accords d'élection de for*. Avant de rejoindre le Bureau Permanent, elle a travaillé dans un cabinet privé et a enseigné le droit international

privé dans des universités néerlandaises. Ning Zhao est titulaire d'une maîtrise de droit international économique et commercial (*cum laude*) à l'Université de Groningue (Pays-Bas) et de droit européen à l'Université Radboud de Nimègue (Pays-Bas), ainsi que d'un doctorat de droit international privé à l'Université de Groningue. Chercheuse invitée dans différents instituts universitaires, elle a également publié des articles portant sur le droit international privé.



**Stefan Vogenaer** est Directeur de l'Institut Max Planck d'histoire du droit européen à Francfort-sur-le-Main et Président du *Max Planck Law*, un réseau de 11 instituts composant la Société Max Planck dont les travaux sont consacrés à la recherche juridique et couvrent tous les domaines du droit, depuis l'anthropologie juridique jusqu'à la fiscalité. De 2003 à 2015, il a occupé la Chaire de droit comparé à l'Université d'Oxford où il a également dirigé l'Institut de droit européen et comparé. Il a occupé le poste de Professeur invité à l'Université d'Auckland, de Melbourne, de Paris 2-Panthéon Assas et de Stellenbosch, ainsi qu'à la Bucerius Law School, à la National Law University de Delhi, à la Louisiana State University (LSU), à la National Taiwan University (NTU), à la New York University (NYU) et à la University of Texas à Austin. Ses domaines de prédilection sont

principalement l'histoire juridique européenne, le droit comparé et le droit privé transnational. Il est le rédacteur en chef du *Commentaire sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international* (2<sup>ème</sup> éd., OUP 2015). Parmi les autres publications, co-rédigées ou co-éditées, dans le domaine du droit comparé, européen et transnational des contrats, on peut citer *Studies in the Contract Laws of Asia, vol III : Contents of Contracts and Unfair Terms* (OUP 2020); *Ius Commune Casebooks on the Common Law of Europe : Cases, Materials and Text on Contract Law* (3<sup>ème</sup> éd., Hart 2019); *Studies in the Contract Laws of Asia, vol II : Formation and Third Party Beneficiaries* (OUP 2018); *The Future of Contract Law in Latin America: The Principles of Latin American Contract Law* (Hart 2017); *English and European Perspectives on Contract and Commercial Law : Essays in Honour of Hugh Beale* (Hart 2014); *The Common European Sales Law in: Interactions with English and German Law* (OUP 2013).



**Neil B. Cohen**, Professeur de droit, Chaire Jeffrey D. Forchelli enseigne à la Brooklyn Law School. Il a été membre du Comité de rédaction ou rapporteur des versions actuelles de plusieurs articles du *Uniform Commercial Code* et le rapporteur du *Restatement of the Law of Suretyship and Guaranty* de l'American Law Institute. Il est actuellement le rapporteur américain des *Principles of Law for the Data Economy*, un projet conjoint de l'American Law Institute et de l'Institut de droit européen, et le Directeur de recherche du Comité de rédaction permanent du *Uniform Commercial Code*. Il a été membre de la délégation américaine à la Commission des Nations unies pour le droit commercial international pour ses travaux sur l'harmonisation et la modernisation du droit du crédit garanti, membre du Groupe de travail à la Conférence de La Haye de droit international privé

qui a préparé les Principes de La Haye sur le choix de la loi applicable en matière de contrats internationaux, et membre du Groupe de travail à UNIDROIT chargé des dernières éditions des

Principes d'UNIDROIT sur les contrats du commerce international. Depuis 2009, il fait partie du Comité consultatif sur le droit international privé du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Le Professeur Cohen est co-auteur de recueils de jurisprudence sur les contrats et les conflits de lois ainsi que de dizaines d'ouvrages et articles. En reconnaissance de ses réalisations, il a reçu le prix *John Minor Wisdom* de l'American Law Institute et le *Homer Kripke Lifetime Achievement Award* de l'American College of Commercial Finance Lawyers. Il a également obtenu une licence au Massachusetts Institute of Technology et un *J.D.* (Diplôme de Juris Doctor) à la New York University School of Law, où il a bénéficié de la bourse Root-Tilden.



**Michael Joachim Bonell** est Professeur émérite à l'Université de Roma I et consultant à UNIDROIT. Il est membre titulaire de l'Académie internationale de droit comparé. Il a présidé le Groupe de travail chargé de la préparation des quatre éditions des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international. Il a été délégué à la Conférence diplomatique de 1980 pour l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Il a été invité dans de nombreuses universités, notamment à la Faculté de droit de la Columbia University, à la Faculté de droit de la University of California et à la Oxford University. Il a été Commissaire auprès de la Commission d'indemnisation des Nations Unies et Arbitre unique ou membre du Tribunal arbitral dans de nombreuses procédures d'arbitrage nationales et internationales. Il est rédacteur en chef de la base de données UNILEX sur les principes d'UNIDROIT et la CVIM. Voir <http://www.unilex.info>.



**Henry Gabriel** est Professeur de droit à l'Université d'Elon après avoir été Professeur de droit DeVan Daggett à l'Université Loyola, à la Nouvelle-Orléans. Il remplit son quatrième mandat de cinq ans en tant que membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT et il est membre du Comité permanent d'UNIDROIT. Il a été membre du Groupe de travail et Président du Comité de rédaction des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international. Il a, en outre, présidé le Groupe de travail d'UNIDROIT sur le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle et préside actuellement le Groupe de travail sur la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage. Il a été délégué des Etats-Unis à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pendant dix-sept ans, travaillant à la fois avec le Groupe de travail sur le commerce électronique et le Groupe de travail sur le droit des transports. Il est membre élu à vie de l'*American Law Institute*, membre de l'Institut de droit européen, membre du *Chartered Institute of Arbitrators* et membre à vie de l'*American Uniform Law Commission*. Il a été le Rapporteur pour la révision des articles sur les ventes et les baux du Code commercial uniforme américain et le Président des révisions de l'article du Code commercial uniforme sur les titres de propriété. Il est l'auteur de dix livres et de plus de 60 articles.



**José Angelo Estrella Faria** est Juriste principal et Chef du service législatif du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), à Vienne (Autriche). Il est entré aux Nations Unies en 1992.

Du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 juillet 2017, il a exercé les fonctions de Secrétaire Général de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT).

Il a publié des articles et des livres, et a donné divers cours sur l'harmonisation juridique, le droit commercial et le droit international.



**Lauro Gama Jr.** est professeur auxiliaire à l'Université catholique pontificale de Rio (PUC-Rio), où il enseigne le droit international privé, les contrats et l'arbitrage commercial international. Il a participé au Groupe de travail des Principes d'UNIDROIT (2008-2010) et au Groupe de travail des Principes de La Haye de 2015. Il est également membre du Conseil consultatif de la CVIM. Il est actuellement membre de la Cour d'arbitrage international de la CCI.



**Hiroo Sono** est Professeur de droit à l'Université d'Hokkaido (Japon). Ses principaux domaines de recherche sont le droit des contrats (notamment le droit de la consommation) et le droit commercial international. Il aborde ces domaines sous l'angle de l'interaction entre l'initiative privée et la fonction de régulation du droit privé, ainsi qu'en considération de l'évolution du droit commercial coordonné aux niveaux mondial et régional.

Récemment, il a été très actif dans le domaine du droit commercial international. Il est l'un des membres fondateurs du Conseil consultatif de la CISG (CISG-AC) depuis 2001 et du Forum mondial de droit privé (GPLF) du Japon depuis 2014. De 2006 à 2008, il a exercé les fonctions de conseiller auprès du Bureau des affaires civiles du Ministère de la justice, où il a été responsable de l'adhésion du Japon à la CISG. De 2008 à 2018, il a été le délégué du Japon au sein du Groupe de travail VI de la CNUDCI (Sûretés) et est également correspondant d'UNIDROIT depuis 2015.



**Ignacio Tirado** a été nommé Secrétaire Général de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) par le Conseil de Direction lors de sa 97<sup>ème</sup> session, et a officiellement pris ses fonctions le 27 août 2018. De nationalité espagnole, le Professeur Tirado (droit commercial, des sociétés et de l'insolvabilité, Université autonome de Madrid, Espagne) est titulaire d'un doctorat des universités de Bologne et de Madrid et d'un LLM de l'Université de Londres. Il a été consultant juridique principal auprès de la Vice-Présidence juridique et à la

pratique du secteur financier de la Banque mondiale pendant plus de neuf ans. Il a également été consultant pour le FMI sur des questions relatives à l'insolvabilité ainsi que pour la Banque asiatique de développement sur la réforme du droit commercial. Entre autres distinctions pour son expérience professionnelle, le Professeur Tirado est membre fondateur de l'Institut bancaire européen, *International Fellow* de l'American College of Bankruptcy et Directeur et Co-Président académique de l'*International Insolvency Institute*.



**Pilar Perales Viscasillas** occupe la chaire de droit commercial à l'Université Carlos III de Madrid depuis 2011 et dirige la Faculté de droit de l'UC3M. Elle est arbitre national et international ainsi que membre du Conseil d'administration en tant qu'administrateur indépendant chez MAPFRE SA. Elle est l'auteure de sept monographies sur la vente internationale, le droit uniforme du commerce international, le droit des contrats commerciaux, le droit des sociétés, des assurances et de l'arbitrage, ainsi que de plus de soixante-dix publications dans des ouvrages collectifs et périodiques, dont plusieurs en anglais. La Professeure Perales Viscasillas est membre du CISG-AC (Conseil consultatif de la Convention sur les contrats de vente internationale de marchandises). Elle a été observatrice au sein du Groupe de travail pour la

préparation des troisième et quatrième éditions des Principes d'UNIDROIT sur les contrats du



commerce international (2010 et 2016) et déléguée espagnole à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) (2001-2014) au sein du Groupe de travail II sur l'arbitrage commercial international. Elle est membre de l'Assemblée plénière du Centro Internacional de Arbitraje de Madrid (CIAM) et membre du Conseil du Club espagnol d'arbitrage.



**Bénédicte Fauvarque-Cosson** est conseillère d'État et a été, jusqu'en 2018, Professeur de droit à l'université Panthéon-Assas, Paris II. Elle a également été Présidente de la Société de législation comparée et Vice-Présidente de l'Institut de droit européen et de l'Académie internationale de droit comparé, ainsi que Présidente d'un réseau européen, Trans Europe Experts. Elle a été membre de plusieurs Groupes de travail internationaux sur le droit des contrats (notamment à UNIDROIT et à la Conférence de La Haye). Elle a été la Conseillère spéciale de la Vice-Présidente de la Commission européenne, Viviane Reding, en droit européen des contrats (2011-2014). Elle publie des ouvrages sur le droit

européen et le droit comparé des contrats, en français et en anglais. Elle a également participé à la réforme du droit français des contrats et a publié un guide bilingue (français/anglais) de cette réforme.



**Jingxia Shi** est Professeure de droit international des affaires et de droit de l'économie à la Faculté de droit de l'Université Renmin de Chine (RUC), et ancienne doyenne (04/2014-09/2019) de la Faculté de droit de l'Université des affaires internationales et de l'économie de Chine (UIBE). Elle a obtenu sa licence et son LL.B en 1992, et son doctorat en droit international (1998) à l'université de Wuhan, en Chine. Elle est également titulaire d'un LL.M (2007) et d'un J.S.D (2011) obtenu à la Faculté de droit de Yale. Elle est entrée à la Faculté de droit de l'UIBE en août 1998 et est passée au RUC en 2020. Membre du Barreau de New York depuis juin 2011, de l'Association du Barreau chinois depuis 1999, ainsi que membre du Conseil de Direction de l'Institut international pour l'unification du droit

privé (UNIDROIT) à Rome (Italie) depuis 2014, et conciliateur désigné auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI, Washington D.C.). ) depuis août 2017, membre du Conseil d'administration de l'*International Insolvency Institute* (III, USA), et membre du Groupe académique d'*INSOL International* (Londres), membre du Comité d'experts de la Cour chinoise de commerce international (CCIC), de la Cour suprême de Chine; ancien membre du Comité de rédaction de la loi de 2006 sur la faillite des entreprises en RPC, et arbitre désigné à la CIETAC, à la Commission d'arbitrage de Pékin, à la Cour d'arbitrage international de Shenzhen, etc. Elle est fréquemment consultée par les agences gouvernementales et les entreprises chinoises sur des questions juridiques internationales. La Professeure Shi poursuit de vastes recherches dans les domaines du droit international des investissements, du droit commercial international, ainsi que de l'insolvabilité transfrontalière, et publie en anglais et en chinois.